

Vous trouverez dans ce feuillet quelques informations pratiques sur la vie communale.

### Horaires de la Mairie :

Du lundi au vendredi

9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Le samedi (permanence Etat Civil)

9h15 à 12h00.

Le service urbanisme accueille le public uniquement le matin du lundi au jeudi de 9h à 12h et le vendredi sur rendez-vous.

Horaires des autres services sur le site :

[www.foret-fouesnant.org](http://www.foret-fouesnant.org)

Directeur de publication : Patrice VALADOU, Maire

Conception : Mairie de La Forêt-Fouesnant

Comité de Lecture : Commission Communication

Chères Forestoises, Chers Forestois,

*La dernière année de la mandature 2014-2020 est engagée.*

*La plupart des élus municipaux la considère comme la plus difficile : multitude de réformes, transferts de charges aux collectivités, lourdeurs de procédures administratives, réduction des services publics, etc.*

*Pour autant, l'équipe municipale ne s'est jamais découragée pour concevoir l'avenir, des projets concrets, petits ou grands.*

*Cette lettre d'informations illustre cette dynamique.*

*Profitez du printemps.*

Le Maire, Patrice VALADOU

### URBANISME

L'approbation du PLU, prévue initialement lors du conseil municipal du 31 janvier 2019, a été reportée à la suite de l'envoi d'une lettre du préfet demandant l'approfondissement de certains points relatifs :

- ◆ à la constructibilité du secteur de la Haie
- ◆ au zonage de la partie Sud-Est de Loc Amand
- ◆ aux limites des espaces proches du rivage.

Ces points font l'objet d'un réexamen par la commission PLU et une visite sur le terrain a d'ores et déjà été effectuée.

Le prochain conseil municipal destiné à approuver le PLU est programmé le 22 mai 2019.

### TRANSFERT DE COMPETENCE ET LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Depuis le 1er janvier, c'est désormais la communauté de communes qui est compétente en matière de politique de lutte contre les inondations et des ouvrages de protection du littoral. Ceci concerne notamment la gestion des ouvrages comme le barrage de Pen ar Ster. Ce transfert de compétences intervient dans le cadre de la loi « GEMAPI » : gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations.

### NUMEROTATION

Pour assurer la bonne desserte des habitations par les services publics, notamment de sécurité et de secours, la commune a décidé de procéder à la numérotation de celles qui ne le sont pas.

La pose des numéros d'habitations est programmée du 27 mai au 05 juillet 2019 (pouvant se prolonger jusqu'au 12 juillet). Elle sera effectuée en régie par un agent du service technique municipal. Un courrier sera adressé aux 505 propriétaires concernés, en mai.

### MAISONS ET JARDINS FLEURIS

Le concours 2019 est lancé.

Les participants ont la possibilité de s'inscrire dans l'une des catégories suivantes :

- Établissements accueillant la clientèle touristique
- Maisons avec jardin très visible de la rue
- Balcons, fenêtres, terrasses ou petits jardins (moins de 100 m<sup>2</sup>) très visibles de la rue

- Espaces le long de la voie publique (talus, mur...) ou espace collectif (îlots dans lotissement, lavoir, fontaine...)
- Ecoles, ALSH, fleuris par les enfants
- Exploitations agricoles en activité
- Jardins potagers
- Jardins alternatifs

Le jury sera présent sur la commune début juin pour échanger avec les participants.

*Renseignements et inscription en mairie.*

### FAITES NOUS PART DE VOS SUGGESTIONS

La municipalité de La Forêt-Fouesnant lance un appel à la population pour proposer un nom à la future salle multifonctions située sur l'ancien stade Jean Le Lay, rue Menez Plen.

Votre suggestion : ..... à retourner en mairie, ou par mail, à l'adresse : [nom.salle@foret-fouesnant.org](mailto:nom.salle@foret-fouesnant.org) ou via notre site internet : [www.foret-fouesnant.org](http://www.foret-fouesnant.org)

**Réponse souhaitée avant le 15 mai**

## INFO - Frelons asiatiques

- Si vous constatez la présence d'un nid de frelons asiatiques : dans un premier temps, contactez la mairie.
- Le référent communal se rapprochera alors de vous afin de vérifier la nature du nid.
- Si la présence d'un nid de frelons asiatiques est confirmée, le référent communal sollicitera un professionnel conventionné pour le détruire. Cette intervention ne sera pas facturée.
- S'il s'agit d'un nid de frelons communs, vous pourrez opter pour sa destruction qui sera alors à votre charge.

## A NOTER :

*L'Office de tourisme met à la disposition de tous le programme des animations qui se dérouleront dans la commune, d'avril à la fin du mois de septembre.*

## ELECTIONS EUROPEENNES

La loi du 1er août 2016, en vigueur depuis janvier 2019, a renouvelé les modalités d'inscription sur les listes électorales, réformé ses modalités de gestion et crée un répertoire électoral unique (REU) permanent dont la tenue est confiée à l'INSEE.

Le Jour J, pensez à vous munir de votre pièce d'identité

Pour voter aux élections européennes du dimanche 26 mai prochain, les électeurs devaient s'inscrire au plus tard au 31 mars 2019.

Chaque électeur recevra une nouvelle carte avec un identifiant national d'électeur (INE) unique et permanent.

Si vous constatez des erreurs sur la nouvelle carte électorale, nous vous invitons à contacter la mairie.

Il est également important de retenir que désormais, il n'y a plus de double inscription pour les Français établis hors de France. La possibilité d'être inscrits à la fois sur une liste électorale municipale et sur une liste consulaire est supprimée.

## QUELQUES UNS DES TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

➤ Route de **Port la Forêt**, les travaux de construction de la pépinière d'entreprises « Finistère Mer Vent » ont débuté début mars pour une période prévisionnelle de 18 mois.

➤ La deuxième tranche de travaux de l'**Eglise Notre Dame Izel Vor** a débuté en janvier. Elle concerne la partie centrale de l'Eglise. L'accès à l'église reste interdit.

➤ Sur certaines portions de voirie, le **marquage au sol** sera repris.

➤ Les travaux de la **Salle multifonctions** ont commencé fin mars et devraient durer 18 mois.

➤ La 2ème tranche de travaux sur la partie haute de l'**Allée des Demoiselles** est prévue du lundi 29 avril au vendredi 03 mai 2019.

➤ La réfection de la chaussée sur la partie Nord de la **route de la Haie** est programmée du mardi 23 avril au vendredi 03 mai 2019. La route sera barrée de 08h00 à 17h30. Un itinéraire de

déviations sera indiqué par la rue de Ty Glaz, route de Pontérec et rue du Vieux Port pour accéder au quartier de la Haie notamment.

➤ Les **sanitaires publics** place de l'Eglise (à côté de la pharmacie) sont fermés pour rénovation et passage en automatique courant juin.

➤ Des **chemins de déplacement doux** ont été récemment créés par les agents du service technique : un allant du chemin de Pen ar ster au jardin de Noé ; un autre sur le terrain situé entre la rue de Kroas Prenn et Fontaine Lopic ; un en face de la mairie ; et un dernier route de la Haie contribuant à la sécurisation des piétons.

➤ Les travaux de renforcement du **poste de refoulement des eaux usées de la Cale**, sous maîtrise d'ouvrage CCPF, ont débuté début avril sur le parking Nord de la salle polyvalente, et devraient durer environ 3 mois.

## MEDIATHEQUE

➤ **Concours photo : H2O l'eau, un élément aux formes variées**

Pour participer, il suffit de faire parvenir à la médiathèque avant le 25 mai des photos sur le thème de l'eau. Les clichés seront exposés à la médiathèque du 1<sup>er</sup> juin au 6 juillet et le public sera invité à voter. Plus d'infos à la médiathèque ou sur le site Internet de la commune.

➤ Le vendredi 14 juin prochain à 19h **Anne Quéméré** viendra présenter son film documentaire "Passagère de l'Arctique". Un échange avec le public suivra la projection.

## RESTAURANT SCOLAIRE

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la qualité des produits servis au restaurant scolaire, les enfants des deux écoles de la commune découvrent de plus en plus de produits bio et/ou locaux aux menus des repas.

## ESPACE JEUNES

L'espace jeunes accueille tous (tes) les jeunes Forestois (es) de 12 à 17 ans, pendant la période scolaire et les vacances. Plus d'infos : <http://www.foret-fouesnant.org/jeunesse-education/espace-jeunes/>

## POLE ENFANCE

les programmes pour les vacances d'été 2019 seront disponibles à compter du lundi 13 mai 2019.

Un mini séjour aux îles des Glénan est organisé pour les 9-12 ans le jeudi 11 et vendredi 12 juillet 2019 : Kayak de mer, nuit au gîte des sextant, balade à bord du lougre "Le Corentin".

Les inscriptions seront à retourner dans la boîte à lettre du Pôle Enfance ou par mail : [alsh@foret-fouesnant.org](mailto:alsh@foret-fouesnant.org)

## MAIRIE DE LA FORÊT-FOUESNANT

18 rue Charles de Gaulle - 29940 LA FORÊT-FOUESNANT

Tél. : 02.98.56.96.55 Fax : 02.98.56.82.33 - [accueil@foret-fouesnant.org](mailto:accueil@foret-fouesnant.org)

**TOUTES VOS INFOS SUR NOTRE SITE !**  
[www.foret-fouesnant.org](http://www.foret-fouesnant.org)